



LIMOGES

Top départ pour les travaux de la salle d'athlétisme couverte

La construction de la salle d'athlétisme couverte a débuté sur le site départemental de Chéops. Sa mise en service est prévue pour l'automne 2024.

Chéops 87
c'est quoi ?

> Un **centre d'hébergement et d'éducation** des organismes professionnels et sportifs

> Ouvert depuis **1995**,
rue de l'ancienne école normale
d'instituteurs à Limoges

> **10 000 m² couverts**
d'équipements sportifs

> **8 hectares** de plateaux
sportifs de plein air

Le projet a émergé en 2016 lors des assises du sport organisées avec les associations haut-viennoises. Validé par l'Assemblée départementale en 2018, un concours restreint d'architecture a été lancé en mars 2019, suivi de l'appel d'offres. "21 entreprises ont été retenues, dont certaines locales," précise Frédéric Fredon, directeur des bâtiments au Département. La préparation des travaux est menée depuis avril, avec l'aménagement de l'accès au chantier par la rue de Feytiat, l'installation des structures des entreprises ainsi que l'alimentation du chantier en eau et en électricité. La phase de terrassement de la salle de 8400 m² et de la zone de stationnement débutera en juin, suivie quelques semaines plus tard par les travaux de maçonnerie. "La réalisation du gros œuvre se poursuivra jusqu'à début 2024. Les éléments constituant la charpente devraient être posés à l'automne 2023 et le bâtiment sera, dès le printemps 2024, isolé au regard de l'eau et de l'air (hors-d'eau hors-d'air) afin de pouvoir commencer les travaux intérieurs" poursuit Frédéric Fredon.

AU CŒUR DU QUARTIER

Une réunion d'information pour les riverains a été organisée début mai ainsi que des rencontres avec les représentants de l'école Jean Zay, de l'Ehpad du Mas

Rome et du lycée Marcel Pagnol situés à proximité. "Toutes les mesures seront mises en œuvre par les entreprises pour limiter les incidences du chantier assure le directeur des bâtiments. Un accès poids-lourds sera créé pour sécuriser les entrées et sorties, avec un système de nettoyage des roues pour ne pas salir la voirie. Comme tout chantier, il y aura quelques effets en termes de bruit et de poussière mais ils seront limités en journée." L'impact visuel sera quant à lui réduit pour les riverains, puisque la salle sera semi-enterrée.

UNE FORTE ATTENTE

Inexistant dans un rayon de 200 kilomètres, cet équipement, qui permettra la pratique d'autres disciplines telle que la gymnastique, a un réel intérêt pour les clubs locaux, le monde sportif en général mais aussi pour les scolaires. Le Département travaille actuellement sur ses utilisations futures : pour les collèges avec des sections athlétisme, pour les lycées, les étudiants en Staps, l'UNSS et l'Usep. Cofinancé par le Département de la Haute-Vienne, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence nationale du sport et l'État, cet équipement sera aussi accessible pour la formation de professionnels de santé liés au sport (médecins du sport, kinés). •